

SECTION régionale B

CORPORATION de
EVN VALEURS du NORD LTÉE
 COURTIER EN IMMEUBLE
296-2239 69 PLACE LASALLE
 BAIE-COMEAU, QUE.
UNE EQUIPE COMPETENTE

L'école Mgr Labrie a aussi fait son rapport sur le Livre Vert

Par: Jean Garon

Maintenant arrivée à terme, l'étape de la consultation du Livre Vert de l'Éducation qui s'est déroulée à l'échelle provinciale, a intéressé tant les parents et les étudiants que tout le personnel lié à l'enseignement. La journée d'étude qui s'est tenue vendredi le 10 mars dernier à l'école Mgr. Labrie, en démontre une fois de plus le cas par la participation qu'elle a reçu.

La consultation effectuée à l'école Mgr. Labrie a été tenue en deux étapes. La première étape a réuni près de 140 personnes, divisées en 9 équipes. Ces équipes se sont penchées sur l'étude des questions relatives à l'enseignement du niveau secondaire. La deuxième étape qui a eu lieu dans la soirée, se rattachait principalement à l'étude de la gestion des écoles.

Les questions en rapport avec l'enseignement ont obtenu des réponses assez partagées et ont été apportées au besoin, des solutions correctives. Par ailleurs, les équipes se sont montrées majoritairement en faveur de la division du cours secondaire en deux cycles distincts, quoique certaines se soient prononcées d'abord pour une septième année obligatoire, ensuite, que l'orientation se fasse à la fin du secondaire 2 et que les groupes d'étudiants soient moins nombreux.

Quant à la question d'une plus grande participation de l'école à l'élaboration du projet éducatif, propre à chaque milieu, trois équipes se sont prononcées à l'effet que "les projets éducatifs devraient faire partie intégrante de l'horaire de l'étudiant afin de permettre à tous, des moyens de se rencontrer".

Certaines questions ont d'autre part reçu l'assentiment général. Entre autre, la question de la pratique des travaux scolaires à la maison, il a été accepté qu'ils continuent d'avoir lieu, mais à condition que l'élève ne soit pas surchargé. Pour ce qui est des journées d'évaluation et de planification, tous se sont



Une des neuf équipes penchée sur l'étude du Livre Vert.



Dans l'après midi, le groupe de consultants [138] s'est réuni en plénière.

montrés contre l'idée de réduire ces journées, même qu'un certain nombre était en faveur pour en augmenter le nombre. En dernier lieu, l'interrogation posée sur l'évaluation de fin d'étude (examens), a recueilli l'assentiment général pour l'uniformisation des examens, régionale ou provinciale mais à la condition "que les programmes soient eux aussi uniformisés provincielement".

Étant conscient des avantages et des inconvénients du Livre Vert de l'Éducation, le groupe de 21 personnes réuni en soirée, a suggéré majoritairement l'hypothèse de la décentralisation vers les commissions scolaires. Le groupe s'est également dit

unanimement en accord avec le principe de l'intégration des commissions scolaires locales et régionales, particulièrement pour inciter une plus étroite relation entre les niveaux élémentaire et secondaire, tout comme pour l'utilisation maximale du personnel et des ressources matérielles.

En résumé, les résultats compilés de cette journée de consultation à l'école Mgr. Labrie a fait ressortir les thèmes qui ont été similairement discutés dans d'autres institutions. Il reste qu'elle a pu y apporter des palliatifs lors du rejet de certaines propositions du livre vert. Une copie du rapport sera envoyée à tous ceux qui en feront la demande.

trice du service "S.O.S. Amitié, mis sur pied en décembre 1973 afin d'aider les déprimés, les cas d'alcoolisme et autre. Elle a été également la fondatrice de la **Maison de Rencontre** qui opère de façon similaire au S.O.S. Amitié sauf qu'au lieu d'offrir ses services par téléphone, elle les offre par contacts direct. A vrai dire, Soeur De Lamirande est la directrice de la Maison de Rencontre. Ce service fait partie de la corporation: Centre d'entraide et de dépannage Manicouagan.

Soeur De Lamirande a confié que la maison d'accueil pour les personnes en détresse, en fonction depuis 1975, s'administre uniquement par des dons. L'avantage de ces services avoua-t-elle, c'est qu'un geste concret est posé pour aider les personnes dans le besoin. Dépendamment des cas, a-t-elle expliqué, certains peuvent être hébergés pendant des mois. Le contact qui s'établit alors, favorise une revalorisation de l'individu en dé-

tresse, souvent en faisant ressortir les aptitudes ou qualités de tout un chacun. C'est par dessus tout, d'ajouter Soeur De Lamirande, par besoin de communication, d'échange social que de tel cas surviennent.

Plus d'une centaine de personnes ont été aidées cette année par la Maison de Rencontre, ils sont de tous âges, d'ajouter Soeur De Lamirande. Il est triste, a-t-elle observé que la publicité et même l'attitude qui s'est développée devant la question des communications, soient des facteurs indirects pour contribuer à créer de sérieux problèmes d'alcoolisme ou autre chez des individus.

Quoiqu'elle n'ait désiré de la publicité autour de cet honneur, Soeur De Lamirande s'est demandée en quel honneur, avait-elle été sélectionnée pour être médaillée. Elle paraissait ne voir là aucune matière à mérite pour un service qualifié d'humanitaire.

La directrice d'un service aux personnes en détresse de la région a été médaillée

Par: Jean Garon

Depuis 1953, le Canada a entrepris de médailler les personnes qui se sont dévouées à des services d'ordre publics et en l'honneur

des anniversaires du couronnement de sa Majesté la Reine. Tel a été le cas cette année pour Soeur Yvonne De Lamirande de Baie-

Comeau, qui a reçu en l'honneur du 25 ième anniversaire du couronnement de la Reine, une médaille frappée en argent massif canadienne, par l'intermédiaire du Lieutenant-Gouverneur du Canada, l'honorable Jules Léger.

Le dévouement de Soeur De Lamirande est bien reconnu dans la région puisqu'elle a consacré plus de 22 années de service sur la Côte-Nord. Ayant travaillé un bon nombre d'années à l'Hotel Dieu de Hauterive, elle y a été directrice pendant 5 ans.

S'étant penchée sur un autre facteur des malaises sociaux, elle a été la fonda-



Pour tous genres de placements:
 "Epargne retraite - Epargne logement"
 Succession - Capital social
 Consultez
 Votre recruteur **GILBERT TREMBLAY**

"conseiller, c'est mon métier".

A la Caisse d'Entraide
 Bur.: 589-5739 Manicouagan
 Rés.: 589-5440.



TRIBUNE PARLEMENTAIRE

L'A.F.E.A.S. chez le Premier Ministre

Les membres de l'Exécutif provincial de l'AFEAS (Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale) rencontraient, lundi, le premier ministre Lévesque pour discuter du contenu de leur mémoire 1978. L'échange a duré au delà d'une heure et M. Lévesque a tenu à aborder presque toutes les recommandations concernant autant l'éducation, les affaires sociales, l'économie, les affaires municipales que la consommation. Évidemment, avec des sujets aussi diversifiés, on ne manquait pas de matière à discussion. Toutefois, on peut dégager des accords de principes considérés comme prioritaires pour l'AFEAS soit: l'achat chez nous, l'intégration de la femme au foyer au Régime des Rentes du Québec et

les Caisses électorales municipales. On se souviendra que l'AFEAS lançait, dès octobre 1977, une large campagne d'information pour ses membres visant à les sensibiliser aux avantages de l'achat de produits de chez nous. Évidemment, le Premier Ministre ne pouvait que nous accorder un appui total à ce genre d'initiative. De son côté, le Gouvernement fera tout en son pouvoir pour sensibiliser le public consommateur. Cependant, ne croyez pas qu'il n'y ait que le simple citoyen qui ait besoin d'informations sur ce sujet; des dires même du Premier Ministre, il faudrait aussi convaincre plusieurs organismes publics...

Durant cette rencontre, on a beaucoup insisté sur

la nécessité pour le Gouvernement de reconnaître la valeur du travail de la femme au foyer et de permettre à cette dernière de participer au Régime des Rentes du Québec. Le Premier Ministre là aussi était d'accord, mais les modalités d'application sont très compliquées. Les fonctionnaires y travaillent quand même! Souhaitons que ça donne des résultats encourageants avant longtemps!

En ce qui a trait aux caisses électorales municipales, il s'agit là d'un "Cheval de bataille" du Parti Québécois. L'AFEAS demande qu'une caisse électorale municipale soit prévue et mise à la disposition des candidats (es) à l'échevinage et à la mairie. Les sommes nécessaires

proviendraient du budget annuel des municipalités et seraient mises à la disposition de tous les candidats (es). Cette répartition nous paraît essentielle pour permettre une certaine égalité des chances entre les candidats (es). De cette façon, ce n'est pas nécessairement celui qui a le plus de "gros sous" qui bénéficiera d'une campagne électorale bien organisée!

Depuis l'accession du gouvernement québécois au pouvoir, c'était la première fois que l'Exécutif provincial de l'AFEAS rencontrait M. Lévesque. Ce qui nous a le plus frappé et impressionné fut sans aucun doute l'extrême simplicité du Premier Ministre et sa disponibilité. Ce fut vraiment une rencontre des plus constructives.

A Hauterive, un nouveau parc de maisons mobiles d'ici 3 ans

PAR LUCILLE DIGNARD.

Tous les propriétaires de maison-mobile qui sont installés sur le parc de la Société d'Expansion de Hauterive devront plier bagages, et déclouer les "annexes", afin de reprendre la route en direction du nouveau parc de maisons-mobiles situé en bordure de la route 138 et longeant la rivière Manicouagan.

Cette décision de la Ville devrait être effective d'ici 3 ans, d'annoncer le maire de Hauterive, M. Maurice Boutin. Ainsi, l'emplacement actuel du parc de maisons-mobiles sera réservé à la construction de résidences

Et qui paiera la note des frais de déménagement?

M. le maire souhaite que le coût du déménagement soit inclus dans le montant total prévu pour l'aménagement du nouveau parc de roulottes de la ville de Hauterive. En plus, il songe à faire des appels d'offre pour le déménagement en vue de profiter d'un prix global et plus bas. Les travaux d'aménage-

ment du nouveau site devraient pouvoir débuter à l'automne 1978 sinon, au plus tard au printemps 1979.

L'aménagement du parc de maisons-mobiles municipal puisera ses fonds du programme intitulé "Fonds de développement régional".

Le Ministre Lessard révèle l'aboutissement de ses dossiers!

Par: Jean Garon

Soucieux de démontrer les efforts déployés d'un député régional, le député ministre Lucien Lessard a rencontré la gent de l'information, réunie en conférence de presse vendredi dernier, pour y exposer le bilan de ses activités dans la région, depuis le début de l'année "78".

M. Lessard a entamé par la mention de sa tournée régionale, effectuée entre Sault-aux-Moutons et Baie-Trinité. Il dit y avoir recueilli les projets et les réclamations des municipalités, tout en faisant connaître les possibilités dont celles-ci pouvaient se prévaloir. Il a entre autre une priorité commune à toutes les municipalités, c'est-à-dire l'approvisionnement en eau potable et les égouts.

De paire avec M. Guy Tardif, ministre des Affaires Municipales, M. Lessard s'est montré sensible aux réclamations majeures des municipalités. Conséquemment, des programmes d'aide aux municipalités ont été institués, tels que:

a) programme d'aide à l'implantation des réseaux d'aqueduc (PAIRA)
b) programme d'aide à l'implantation des services incendie (PAISI)
c) programme d'aide à la réparation d'équipements

municipaux (PAREM)
d) programme d'aide à la construction d'équipement municipaux (PACEM)

Ces programmes d'aide aux municipalités tiennent compte, a-t-il ajouté, du contexte socio-économique du comté et de "l'effort fiscal des municipalités."

Parmi ses réalisations, le ministre Lessard a attiré l'attention particulièrement sur les fruits qui ont donné ses interventions auprès de différents ministères. Il a réussi, de le mentionner lui-même, à débloquent des argents, notamment du haut Commissariat pour l'édification d'une Salle de Loisirs à Ragueneau, de même que pour la réalisation d'une piste d'athlétisme à Baie-Comeau. En second lieu, il a fait obtenir une aide du Ministère des Terres et Forêt, pour la construction d'une route qui reliera la Scierie des Outardes à la route 138, sans parler des subvention de son ministère (Transports) pour la réfection de la route 138.

M. Lessard a également tiré grand plaisir à annoncer un projet de 20 logements pour familles à revenu modeste, à Chûte aux Outardes, régi par la Société d'Habitation du Québec. Pour le secteur de Forestville, il a fait obtenir une

cour des Sessions de la Paix et une cour Provinciale

Au sujet du fonds de Développement Régional, M. Lessard n'a rien dissimulé puisqu'il a présenté les projets qui ont été retenus prioritaires par lui

et les représentants de la Conférence Administrative Régionale (C.A.R.). Il a terminé en soulignant que ses efforts n'étaient pas concentrés sur une seule localité, mais bien sur toutes les municipalités de son comté.

OFFRE D'EMPLOI Caisse d'Etablissement

Nous sommes une importante Coopérative Régionale en pleine expansion à la recherche de candidats intègres ambitieux et dynamiques.

Si vous possédez un emploi temporaire ou partiel, ou que votre emploi actuel ne vous satisfait pas entièrement, nous pouvons sûrement vous aider.

EXIGENCES SUPPLEMENTAIRES: Agé de 25 ans et plus, posséder une automobile.

Bon salaire de base plus commission. Entraînement à nos frais. Pour entrevue, téléphonez le soir à compter de 6 hres à:

Monsieur Ghislain Rochefort
Hauterive: 589-7393

AVIS LEGAL

No.655-30-000289-77

DANS LA COUR SUPERIEUR
SOUS—MINISTRE DU REVENU DE LA P.Q.
DEMANDERESSE

VS

MAURICE AUTORAMA INC.
DEFENDERESSE

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause en vertu d'un bref de exécution seront vendus en justice en vertu dite bref

à 10:30 heures
de l'avant-midi, ce 3 avril 1978 et 4 avril 78

au 356 rue Puyjalon, Hauterive, district de Hauterive.

Les dits biens meubles et effets consistant en:

1 automobile 1972 Dodge, série: N7605.
1 automobile Oldsmobile 1973, série:178518
1 automobile Scamp 1975, série: 340466
1 automobile Duster 1970, série:147471.
1 automobile Satellite 1974, série:212716
1 automobile Buick 1975, série:140214.
1 automobile Pontiac 1975, série:317848.
1 automobile Plymouth 1974 Road Runner, série:RM21U4G126434.
1 automobile Dart 1975, 2 portes, brune.
Bureaux[6 pupitres, 11 classeurs assortis, 2 tables, 1 lot de rideaux, 22 chaises, 1 machine à écrire Royal, 1 machine photocopie A.B Dick 625. 1 caisse enregistreuse Bl.roughs, 1 chauffeuse, 1 porte-document, 1 Paymaster, 1 radio, 1 stéréo cassette, 1 horloge, 1 étagère, 2 balayuses, 1 lot de cendriers, poubelles, 1 tabouret, 4 machines à compter, 3 bouquets, etc.....

GARAGE: 7 établis, 1 machine à balancer les pneus, série 4444.1 1 compresseur à air bleu série 70F03, 1 compresseur à air rouge, série PARVAS5006. 22 pneus usagés. 2 tables de travail rouge. 1 jack à moteur orange Strongarm, 1 pelle à neige de 6' jaune pour camion, 1 machine à souder Marquette, 1 banc rouge géant, 3 réservoirs géants pour nettoyage des pièces, 1 set de torche à souder OXWELT, 3 étaux, 1 machine à distributeur, série: 3171.

CHAMBRE:

1 jack à transmissions, 3 jacks Bumper, 2 jacks à plancher rouge, 2 chargeurs à batteries, 1 machine à mise au point ALLEN, [TUNE-UP], 1 machine à refaire les valves, 1 presse 15 tonnes, 1 lot d'outils dans Toolroom, 1 tank à air, 6 supports [Jacks] 4 cannes à gaz, 5 gallons, 1 machine à ajuster les lumières, C4466, 1 tester à batteries Allen, 1 drum huile à différentiel, avec pompe, 1 tester à pression pour radiateur, 2 escabeaux bois, 2 sets cables bouster, GARAGE ARRIERE... 3 impacts [Moines] 2 drills 3/8, 1 drill 1/2, 2 zip-gun, 1 machine réparer air climatisé, 1 micromètre, 1 fusil à souder, 1 vérificateur à pression huilé, 1 vérificateur de compression, 1 tester AC, bleu et blanc, 1 rouleau papier à main géant rouge avec support, 1 garde-robe rouge, 1 caninet rouge, 1 boyau arrosage, 1 punch Latham, 1 instincteurs, 1 horloge, [BUREAU GARAGE: 1 pupitre, 1 classeur, 1 machine à compter, 1 rotolod, 1 chauffeuse, lot de hoes à freins, 3 étagères de bureaux, 1 machine visionneuse pour pièces Bell & Howell, 1 étagère [GARAGE...1 lot de pelles, balais, hoses à exas, [BODY SHOP...1 lot de peinture boîtes assorties, 1 support de papier géant avec 3 rouleaux, 1 chambre de peinture, 1 redresseur de body, 3 instincteurs, 3 établis, 1 étai, 2 meubles électriques, 2 sableuses à air rondes, 1 sableuse à air, 1 zip-gun, 1 enclume grise, 1 bed pour travailler dessous auto, 1 set torche à souder Union Carbide, 3 bancs, 1 polisseuse à peinture électrique Black and Decker. série: 70443, 2 petits bancs travail, 11 vieux bumpers, 1 masque peinturer, 1 fusil primer, 2 fusils peinturer, 10 gallons Prime 150' hose air et 1 régulateur d'air. 1 buffer, 1 coffre et outils pour redresser body, 1 jack à plancher usagé,

[REMISE ARRIERE...16 pneus usagés, 2 lumières géantes pour suspendre, 12', 1 lot de tapis, 1 fan de cuisine blanche, 4 supports tables, 1 enseigne de 3' x 6', 2 pneus avec roues. 73 caisses d'huile à moteur Chrysler, 1 lot de pré-inis, bois, tôles, 1 support pour réservoir support à pneus et à étagères.

Environ 86 pneus neufs assortis, 71 pneus usagés environ assortis, 95 caisses huile Oil Chryco Premium, 3 caisses de 24 Chryco Premium Motor Oil, 35 pintes huile Chrysler Part, 4 pipes, 2 winglass, 24 gallons anti-gel, 1 lot de cap de roues usagés, 1 jack usagé, 1 machine à pneu rouge, 1 lot de moulure, 2 grilles.

1 lot de pièces autos et camions de Chrysler ou autres, assorties, bumpers, mufflers, plates, gaskets, etc.....

INVENTAIRE DES PIECES D'ENVIRON \$90,000.00 AVEC CARDEX DE 700 CARTES TOTALISANT UN NOMBRE DE 25000 MOTS ENVIRON.

CONDITIONS: ARGENT COMPTANT..

Le tout sera vendu suivant la loi.

Hauterive, 21 mars 1978

Lagacé & Lagacé, Huissiers

Par Léo Lagacé, Huissier

Tél.: 589-5324

La Corporation de l'Hôpital de Baie-Comeau et le comité de la Sauvegarde continue la lutte

PAR JEAN GARON

La récente visite du ministre Denis Lazure dans la région pour expliquer le renversement de sa décision sur le dossier des hôpitaux, n'aura pas satisfait toute la population, puisque le mouvement de contestation mis en branle, aux dires du comité de la sauvegarde, a gagné une bonne partie de la région jusqu'à maintenant. Cette décision, affirme le Comité de la sauvegarde est "une décision politique".

En conférence de presse, vendredi dernier, Mme Raymonde Carrier et M. Guy McNeil du Comité pour la sauvegarde de l'Hôpital Général de Baie-Comeau, ont dressé une analyse de la visite du Dr. Lazure. Ils ont soutenu que le ministre Lazure n'avait rien apporté de nouveau qui aurait pu leur permettre de croire à "un dialogue franc et sincère".

Les déclarations et arguments des ministres Lazure et Lessard apparaissent pour le comité de la sauvegarde, comme un geste de "camouflage de la vérité". Apparemment, les ministres auraient essayé "de justifier une décision injustifiable". Les arguments du ministre Lazure pour faire valoir sa décision, dite économique, ressemble à de la "démagogie" aux dires de M. McNeil.

L'économie de 1,2 millions de dollars qui prétend réaliser la nouvelle décision Lazure, est une "fausse économie" d'enchaîner Mme Carrier. Pour le Comité

de la sauvegarde comme pour elle, cette économie de \$1,2 millions se ferait "sur le dos des malades à long terme de la région", soit par "une diminution de la qualité et une diminution des services hospitaliers pour la région entière".

Pour contrer la décision Lazure, certaines mesures ont été entreprises pour faire connaître la contestation de milliers de gens sur cette décision. Présentement, une pétition bat son plein et connaît selon le Comité, un réel succès. "Elle est faite sans pression et après avoir fourni une information qui s'est voulue la plus objective possible par la voie des média d'information locaux et par circulaires" d'expliquer Mme Carrier.

La campagne de financement pour appuyer l'action de la Corporation de l'Hôpital Général de Baie-Comeau, a connu un grand succès d'annoncer Mme Carrier, puisque l'objectif de \$25,000 a été dépassé. Cet argent provient uniquement des citoyens et, de préciser Mme Carrier, les compagnies et la ville de Baie-Comeau n'ont pas été approchées pour y participer.

Finalement, la Corporation de l'hôpital de Baie-Comeau ne voit pas d'autre moyen pour faire entendre ses revendications que par la voie de la justice. Cette position restera la même tant que des éléments nouveaux ne feront pas foi pour une décision contraire.

L'Association des principaux de la région Côte Nord ont aussi donné leur mot sur le Livre Vert

Par: Jean Garon

Attentifs aux hypothèses du Livre Vert de l'Éducation les principaux de la région Côte-Nord se sont réunis à Forestville le 8 février afin d'en discuter. Ils ont cherché des solutions en vue de l'amélioration de certains points retenus comme prioritaires dans le présent système d'éducation. Cette étude s'est effectuée par deux équipes, l'une pour le niveau élémentaire, l'autre pour le niveau secondaire.

L'essentiel des propos de l'atelier de travail sur le cours élémentaire a été condensé en un consensus sur les sujets dits prioritaires. La majorité des principaux se sont dits d'accord sur le fait que la structure de l'école élémentaire n'avait pas à être changée. Ils ont également admis la répartition du cours élémentaire sur une période de 6 ans tout en prévoyant une possibilité de rattrapage. Au niveau de la conception pédagogique, les directeurs se sont entendus à l'effet que l'approche pédagogique se fasse en fonction des besoins et aspirations de chaque institution.

Toutefois, les principaux se sont gardés des réserves quant à l'objectif proposé par le livre vert qui veut que les élèves aient une connaissance suffisante de la

langue seconde (anglais), mais ils ne rejettent pas l'objectif de sensibilisation des étudiants à la prononciation et à l'intonation de l'anglais.

D'autre part, au chapitre des responsabilités et pouvoirs des principaux dans leur école, il a été proposé "une plus grande décentralisation vers les commissions scolaires mais à la condition que l'école participe à l'élaboration du projet éducatif qui doit se concrétiser dans chaque milieu et originer le plus près de ce dernier." Faisant une pierre deux coups, il a été par ailleurs préconisé "l'intégration des commissions scolaires élémentaires et régionales".

Quant à l'atelier du cours secondaire, après avoir considéré le fait que les critères d'évaluation pour l'école publique ne sont pas les mêmes que ceux de l'école privée, ils ont tracé des directives qui rejoignent globalement les considérations retenues de la consultation qui s'est effectuée dans la plupart des écoles secondaires de la région Côte-Nord, à savoir:

- a) période d'étude optionnelle au secondaire.
- b) la considération des devoirs à la maison.

c) qu'il n'y ait pas de prolongation de la fréquentation scolaire (pas plus de 15 ans)

d) l'organisation d'activités sportives et culturelles le midi.

e) un maximum de 20 jours de planification et d'évaluation par année.

f) augmentation des périodes consacrées à la langue maternelle et aux mathématiques même s'il faut diminuer d'autres disciplines.

g) que la nouvelle politique d'évaluation (examens) soit en fonction des programmes scolaires.

L'idée de la division du cours secondaire en deux cycles, soit sec. 1-2-3 et 4-5 et 6, a fait son chemin comme chez la plupart des autres consultants des différentes écoles secondaires de la région. En outre, ils n'ont pas rejeté l'idée de rendre autonome chacun des cycles et n'ont pas cru que cela poserait des problèmes quant à l'administration.

Subséquentement, il a été suggéré l'exploitation de la formule de titulariat pour le niveau de premier cycle car cela pourrait faciliter l'encadrement, la communication et le suivi pédagogique. Pour le niveau du second cycle, la formule du tutorat a été favorisée afin de déve-

lopper un contact entre l'enseignant et l'étudiant, qui représente une forme d'aide pour les difficultés que connaissent les étudiants.

Comme pour le niveau élémentaire, les intervenants du secondaire ont considéré majoritairement l'option d'une décentralisation en augmentant les responsabilités des commissions scolaires locales et régionales.

Finalement, cette séance de consultation de l'association des principaux de la région Côte-Nord a fait ressortir et énoncer trois recommandations précises:

- 1) l'acceptation du principe de l'intégration des commissions scolaires locales et régionales.
- 2) la décentralisation vers les commissions scolaires;
 - a) en élargissant les champs de responsabilité des directeurs.
 - b) en faisant participer l'école à l'élaboration du projet éducatif.
- 3) que l'année scolaire se termine le 23 juin et que les journées d'évaluation du 25 au 30 juin, soient reportées à la fin du mois d'août.

Hôpital Régional A toute la population de la région Joignez-vous aux milliers de citoyens qui contestent la décision et le projet-Lazure

Pétition

Je soussigné, ajoute mon appui au comité pour la sauvegarde de l'Hôpital général de Baie-Comeau, dans le but qu'il poursuit de conserver à l'Hôpital général de Baie-Comeau sa vocation d'hôpital général, de garder tous les services présentement dispensés, et d'amener le

NOM [en lettres moulées]	ADRESSE	Signature

tous les citoyens de 18 ans et plus sont invités à signer cette pétition et à la faire parvenir à l'adresse suivante:

Comité pour la sauvegarde de l'hôpital
a / s Mme Yvonnette Forest
62 Roberval Baie-Comeau.

P.S. Un conseil: Groupez-vous pour expédier plusieurs signatures dans la même enveloppe, et faites-le immédiatement afin de ne pas l'oublier.

Le Comité pour la sauvegarde de l'Hôpital général Baie Comeau

L'A.F.E.A.S. de Chute-aux-Outardes s'active à un projet de bibliothèque

Par: Jean Garon

Les dames de l'AFEAS de Chutes aux Outardes ont soumis un projet de bibliothèque lors de la dernière séance du conseil de cette municipalité, le 13 février dernier. Ce dernier a accepté le projet en fournissant une aide matérielle.

Consciente de l'utilité de ce nouveau service, la municipalité de Chutes aux Outardes a cédé gratuitement un local du centre des loisirs à cet effet, d'annoncer quelques uns de ses conseillers, d'autant plus que ce projet révèle un caractère public et se présente à but non lucratif. Le projet ont-ils annoncé, sera aménagé aux frais de la municipalité.

Pour débiter, les dames de l'AFEAS entendent former un club de lecture qui serait ouvert à toute la population. Comme nous l'a appris Mme Ginette Ouellet, vice-présidente en tant qu'organisme, l'AFEAS ne peut recevoir de subvention pour un tel projet. Les membres de cet organisme a-t-elle ajouté, compte donc beaucoup sur les dons de livres d'une part, même si les livres sont brisés, ils seront réparés bénévolement par ces dames.

D'autre part, l'AFEAS a présenté une demande à Ottawa qui dans le cas de pareil projet, consent à donner quelques 200 livres

dont on ne connaît pas encore la teneur, d'avouer Mme Ouellet, Toutefois, en étant bien démarré, un tel projet peut être pris en charge par la municipalité, si elle juge qu'il répond au besoin de la population.

Le projet de structuration prévu à long terme, à déjà été amorcé de dire Mme Ouellet. Pour la préparation, qui comprend l'aménagement du local, la collection des livres, le fichage etc..., il peut être question d'investir quelques mois. La mise en service du club se fera d'annoncer Mme Ouellet, pendant des périodes déterminées, puisqu'elle dépendra de bénévoles.

RENSEIGNEMENTS D'IMPÔT

UN SERVICE PUBLIC DE H & R BLOCK

Q. Je suis étudiant et je travaille le soir et les fins de semaine. J'ai gagné suffisamment d'argent pour être imposable. En plus, j'ai reçu une bourse de \$1,500.; dois-je inclure le montant de cette bourse d'étude comme revenu dans ma déclaration d'impôt ?

R. Oui, vous le devez. Vous êtes obligé de rapporter tous vos

revenus incluant une bourse d'étude. Cependant, le premier \$500.00 d'une bourse est exempt d'impôt. Par conséquent, vous serez imposé sur votre revenu gagné plus \$1,000.00 de votre bourse.

Q. Plusieurs étudiants ont leurs frais de scolarité payés par une autre personne et se demandent s'ils peuvent encore

réclamer une déduction pour ces frais de scolarité ?

R. Oui, en fait seul l'étudiant peut réclamer une déduction pour frais de scolarité même s'ils ont été payés par une autre personne. Toutefois, si ces frais ont été payés par son employeur, l'étudiant ne peut les déduire que s'ils ont été ajoutés à son revenu.

Q. Est-ce qu'un contribuable peut réclamer un paiement d'hypothèque sur sa résidence à titre de déduction lorsqu'il

complète sa déclaration d'impôt ?

R. Non, il ne le peut pas. Les paiements d'hypothèques sur une résidence sont une dépense de capital et comme telle ne sont pas déductibles d'impôt. Cependant, si une partie de sa résidence est louée ou sert à des fins commerciales seulement les intérêts payés sur l'hypothèque sont déductibles proportionnellement à la partie utilisée par le commerce, ou louée.

MAISONS MODULE



LA QUEBÉCOISE est exclusive pour sa toiture en asphalte, vous offre une **GARANTIE DE 5 ANS.**

Vu la demande grandissante de la Québécoise, il est temps de donner votre commande le plus tôt possible.

PASSEZ VOIR LA MAISON MODULE EN MONTRE A:

BAIE-TRINITE
GARAGE
GEORGES RINGUETTE
939-2272

BAIE-COMEAU
R. LEVESQUE
14. CREMAZIE
296-5496

FORESTVILLE
J.C. LAROUCHE ENR
ROUTE 138
587-4752

les fermes

de GLAK ass.

UN NOUVEAU SERVICE D'EMBELLISSEMENT

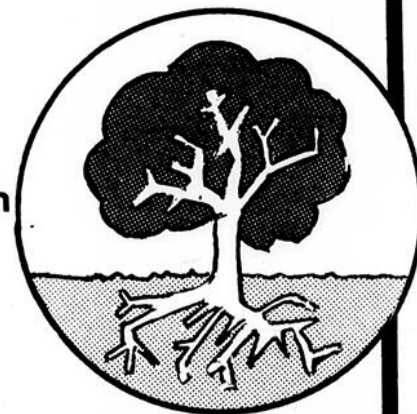
Gérard Lavoie et Alexandre Klein co-propriétaires

Pelouse posée ou non

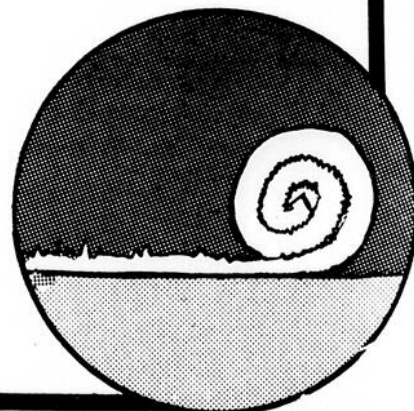
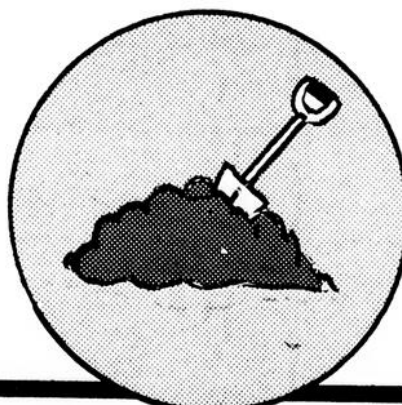
Terre noire de première qualité

Arbres et arbustes

Gouttières sans joint en aluminium



De Tadoussac à Port-Cartier



Matériel et travail garantis

HAUTERIVE 589-5735

Port-Cartier, 968-4468

Sans obligation de votre part
Compléter ce coupon pour renseignements supplémentaires ou estimation gratuite sans aucune obligation de votre part.
Nom.....
Adresse.....
Tél.:.....

Poster à:
873 Puyjalon
Haute-riève

LES MARIÉS DE L'ANNÉE

UNE PROMOTION ENRICHISSANTE

Le couple chanceux se verra remettre 2 magnifiques prix

Tirage final le 23 juin

**A CHAQUE SEMAINE, UN COUPLE ÉLIGIBLE SERA CHOISI
DANS CHACUN DES 4 MARCHANDS PARTICIPANTS**

PRIX DE CONSOLATION

Il y aura 4 bons d'achat de \$50.00 en prix de consolation tiré le 23 juin chez chacun des marchands participants parmi leurs clients futurs mariés non chanceux

1 PRIX

Voyage de nocce
à Can-Cun (Mexique)
1 semaine. Incluant
billet et hôtel

2ème PRIX

Un créditsur factures
de nocces chez les
marchands participants
jusqu'à concurrence
de \$1000.00 au total

NOMS ÉLIGIBLES À LA PROMOTION

Rachelle Poulin Hauterive
Mme Gilles Perreault Hauterive
Aline Vaillancourt Hauterive
Jeannine Ouellette Baie-Comeau
René Arseneau Baie-Comeau
Georges Tremblay Baie-Comeau
Lise Poirier Baie-Comeau
Pauline Gauthier Port Cartier
Deny Chouinard Baie-Comeau
Jean Marc Fortin Hauterive



ORGANISÉ PAR VOYAGE MICHEL Inc. et VIVA TOUR

VOS MARCHANDS PARTICIPANTS

BOUTIQUE Wafa

Le vrai salon de la mariée
CENTRE REGIONAL MANICOUAGAN



CHABOT

Votre bijouterie de prestige
CENTRE REGIONAL MANICOUAGAN



CONFECTION LE BARON

CENTRE REGIONAL MANICOUAGAN

MEUBLES STAN FORTIN

Ameublement complet et appareils ménagers
873 Bossé 589-9951

DEMANDEZ VOS COUPONS DE PARTICIPATION

LISEZ BIEN LES RÉGLEMENTS DE LA PROMOTION A L'ENDOS DES COUPONS DE PARTICIPATION

L'énergie au Québec: Les traits significatifs

LE SECTEUR PETROLIER

Le pétrole comptant pour 71% de notre bilan énergétique, il importe de lui attacher une attention particulière.

Le secteur pétrolier est d'abord dominé, au Québec, par des compagnies privées - celles-ci étant le plus souvent les filiales de groupes internationaux. On retrouve ici une des caractéristiques essentielles du marché mondial du pétrole: les sociétés multinationales qui dominent ce marché sont intégrées verticalement, assurant toutes les activités du secteur, depuis l'exploration jusqu'à la consommation.

À côté des compagnies privées, un second acteur fixe une partie des règles du jeu: il s'agit du Gouvernement fédéral, dont la politique et les interventions ont profondément marqué les caractéristiques du marché pétrolier au Québec. Pendant douze ans - de 1961 à 1973 - le Gouvernement fédéral appliqua la "Politique nationale du pétrole", dont l'objectif - le développement de la production pétrolière canadienne - ne put être atteint qu'en modifiant, au détriment du Québec, les courants d'échanges traditionnels. En septembre 1973, Ottawa décidait la mise en place d'une nouvelle politique canadienne de l'énergie, dont les conséquences, pour le secteur pétrolier québécois, ont été considérables - que ce soit

au niveau des approvisionnements, du transport ou de la consommation.

Comme on le voit, malgré l'existence de quelques outils d'intervention (SOQUIP) Loi sur le commerce des produits pétroliers, etc.), l'un des premiers traits significatifs du secteur pétrolier est l'importance du rôle joué par des acteurs - les compagnies privées, le Gouvernement fédéral - sur lesquels le Québec n'a que peu d'influence directe, ce qui bien sûr réduit d'autant sa marge de manoeuvre.

Quant à l'exploration et à la production, aucune quantité commerciale de pétrole brut n'a encore été découverte au Québec. Cependant, la non-découverte, jusqu'à ce jour, de gisements de pétrole ne signifie pas que le sous-sol québécois ne contienne pas d'hydrocarbures: la superficie des terrains sédimentaires susceptibles de receler du pétrole s'élève à 82,000 milles carrés (210,000 km²) - ce qui représente environ 13% de la superficie du Québec.

Cependant le bilan des activités d'exploration au Québec peut être considéré comme incomplet à ce jour, car tous les objectifs actuellement identifiés dans le sous-sol québécois n'ont pas encore été forés. Or, il existe au Québec, un certain potentiel d'hydrocarbures qui, sans être considérable, n'en est pas

moins intéressant, lorsqu'on imagine toutes les conséquences bénéfiques qu'aurait, pour le Québec, une découverte importante.

Ainsi, ne disposant pas, à l'heure actuelle, de gisements de pétrole en exploitation, le Québec est obligé d'importer de l'extérieur la totalité de ses approvisionnements en pétrole brut. Jusqu'en 1973, toutes les importations du Québec provenaient du marché mondial. Durant l'hiver qui suivit la crise de l'énergie, le Québec reçut des volumes importants de pétrole brut depuis l'Ouest canadien. Ces importations prirent fin à la fin de l'année 1974, mais, depuis juin 1976, l'ouverture de l'oléoduc Sarnia-Montréal a permis, de nouveau, la livraison de pétrole depuis l'Alberta. Les volumes livrés depuis l'Ouest canadien se montent, depuis novembre 1976, à 250,000 barils par jour - soit environ 40% de l'approvisionnement des raffineries du Québec.

Si on tente de prévoir l'évolution future des approvisionnements en pétrole brut du Québec, on peut souligner les points suivants:

Pour ce qui est du pétrole en provenance de l'Ouest canadien, on peut considérer qu'en 1981, les volumes diminueront sensiblement, passant nettement en-dessous du seuil de 250,000 barils par jour. À partir de

1981, le Québec devra donc, en plus de satisfaire la croissance normale de sa demande, faire appel à des sources alternatives d'approvisionnement - en pétrole ou en une autre forme d'énergie - pour suppléer à cette réduction des importations en provenance de l'Ouest.

Enfin, à partir de 1982, plus aucun volume de pétrole brut canadien ne sera disponible pour les consommateurs québécois.

Pour ce qui est du pétrole importé depuis le marché mondial, il existe de grandes incertitudes quant au volume exact de pétrole brut disponible pour satisfaire la demande. Les opinions des experts varient considérablement, lorsqu'il s'agit d'estimer l'importance des années de réserve de pétrole brut conventionnel disponible à la consommation. Il est cependant évident que les réserves pétrolières mondiales sont limitées, et que l'épuisement, à plus ou moins long terme, des gisements d'hydrocarbures exploitables doit être pris en compte dans l'élaboration d'une politique énergétique. On doit ajouter que même si on suppose résolu, à moyen terme, les problèmes de disponibilité physique du pétrole mondial, l'accessibilité effective à ce pétrole sera en fait fonction de la politique des pays exportateurs. Ceux-ci conserveront le contrôle d'environ un

quart de l'ensemble des approvisionnements énergétiques mondiaux: l'offre effective de pétrole mondial sera ainsi liée à des facteurs d'abord politiques, et en particulier à la situation du Moyen-Orient. Le risque relié à l'approvisionnement en pétrole mondial réduit donc, qualitativement, le degré de disponibilité de cette forme d'énergie, sans qu'il soit possible de quantifier ce risque.

En ce qui concerne le prix que le Québec doit payer pour s'approvisionner en pétrole brut, les conditions du marché ont été bouleversées à partir de la crise de l'énergie. Jusqu'à l'hiver 1973, le Québec payait son pétrole au prix mondial; ce prix, qui s'élevait en 1957 à \$3.08 le baril à Montréal, avait diminué à \$2.75 en 1962, puis \$2.55 en 1969.

Durant l'automne 1973, le marché de Montréal subissait directement la hausse très rapide des prix mondiaux, et le prix du baril de pétrole brut livré à Montréal passait à \$4.50 au mois d'octobre, \$6.00 le 1er décembre et \$6.30 le 1er janvier 1974. Pendant ce temps, le Gouvernement fédéral gelait le prix du pétrole albertain à son niveau du mois d'août 1973, grâce à la mise en place d'une taxe à l'exportation.

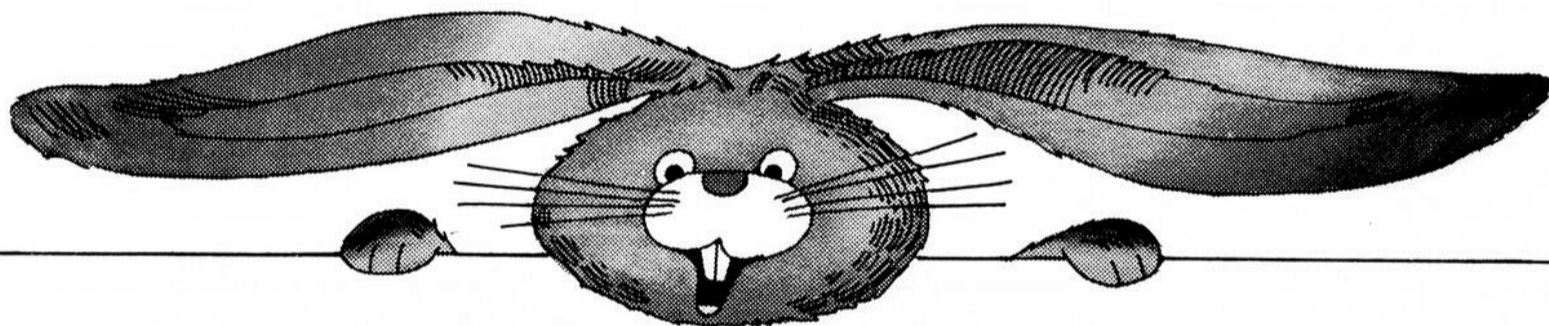
À partir du 1er avril 1974, un prix administré était défini pour l'ensemble du

Canada, le pétrole brut étant vendu, transport compris, au même tarif à Toronto et à Montréal. Le Gouvernement fédéral déterminait le montant de la taxe à l'exportation et des subventions à l'importation de telle sorte que le prix du baril de pétrole brut livré à la raffinerie soit égal à \$7.20 à Toronto et à Montréal.

Depuis le 1er avril 1974, ce mécanisme n'a pas été modifié: le prix du pétrole brut à l'intérieur du Canada a été graduellement augmenté, mais il reste identique à Toronto et Montréal. De plus, ce prix est toujours inférieur à celui du marché mondial: l'écart a de nouveau augmenté, à la suite de la baisse du dollar canadien sur le marché des changes. À la fin de l'année 1977, cet écart atteignait \$4.35 le baril: le prix du pétrole brut livré aux raffineries de Toronto et de Montréal est de \$11.30 le baril depuis le 1er juillet 1977, alors que le prix du pétrole mondial livré à Montréal atteint, à l'heure actuelle, \$15.65 le baril.

Pour la période 1976-1990, on peut estimer que cet écart va de nouveau diminuer, pour disparaître complètement en 1980. Toute la politique du Gouvernement fédéral consiste en effet, sur le plan des prix, à rejoindre le plus rapidement possible le niveau mondial, afin de faire dis-

[Suite page 9]



Le plus merveilleux des jours de Pâques!

LES LIQUEURS DOUCES DE HAUTERIVE

378 BOULEVARD JOLIET
HAUTERIVE 589-2067



• SCHWEPES •

1. Des bulletins de participation à ce concours sont disponibles après tout achat dans chaque magasin;

2. Ces bulletins de participation [reçu-concours] ne sont valides que pour la semaine même ou a été effectuée l'achat;

3. Toute personne ayant plus d'un [reçu-concours] par achat ne sera pas éligible;

4. Toute personne âgée de 18 ans et plus peut participer à ce concours à l'exception des employés du Centre Régional Manicouagan et / ou leurs familles immédiates y compris les propriétaires et employés des magasins; et des administrateurs et leurs conjoints des Immeubles Hamel Savard et de Fabricant et du garage Alban Lévesque;

5. Les clients des Immeubles Hamel Savard et du garage Alban Lévesque qui auront transiger avec ceux-ci pendant la période du 1er août 1977 au 16 juin 1978 seront éligibles à recevoir des [reçu-concours], cependant, aucun montant ne sera remboursé;

6. Les gagnants cèdent tous leurs droits quant à la publicité relative à cette promotion;

7. Le gagnant de chaque prix devra répondre à une question d'habileté;

8. A chaque semaine, des bulletins de participation [reçu-concours] seront pignés au hasard et la valeur mentionnée des achats apparaissant sur lesdits bulletins sera remboursée à la personne dont le nom y sera inscrit [montant maximum de \$50.00] et ceci si la personne est présente et en possession de la facture dont le montant apparaît sur le "reçu-concours";

9. Lesdites pignés se feront à tous les jeudis et vendredis à 19:30 heures et les samedis à 14:00 heures, sur la promenade du Centre Régional Manicouagan;

10. A chaque jeudi, tous les bulletins de participation gagnants seront validés et déposés dans une boîte scellée et lesdits bulletins rendront leurs propriétaires éligibles au tirage d'un des prix: une maison telle qu'érigée au Centre Régional Manicouagan; 2e prix: une voiture "Mercury Zephyr 1978"; 3e prix: 1 voyage à Freeport, Bahamas, pour deux personnes pendant une semaine;

11. Le gagnant de ce tirage devra répondre à une question d'habileté;

12. Le gagnant devra accepter toutes les ententes et règlements contenus dans les conventions entre les Immeubles Hamel Savard, le Fabricant et la Corporation des Marchands du Centre Régional Manicouagan;

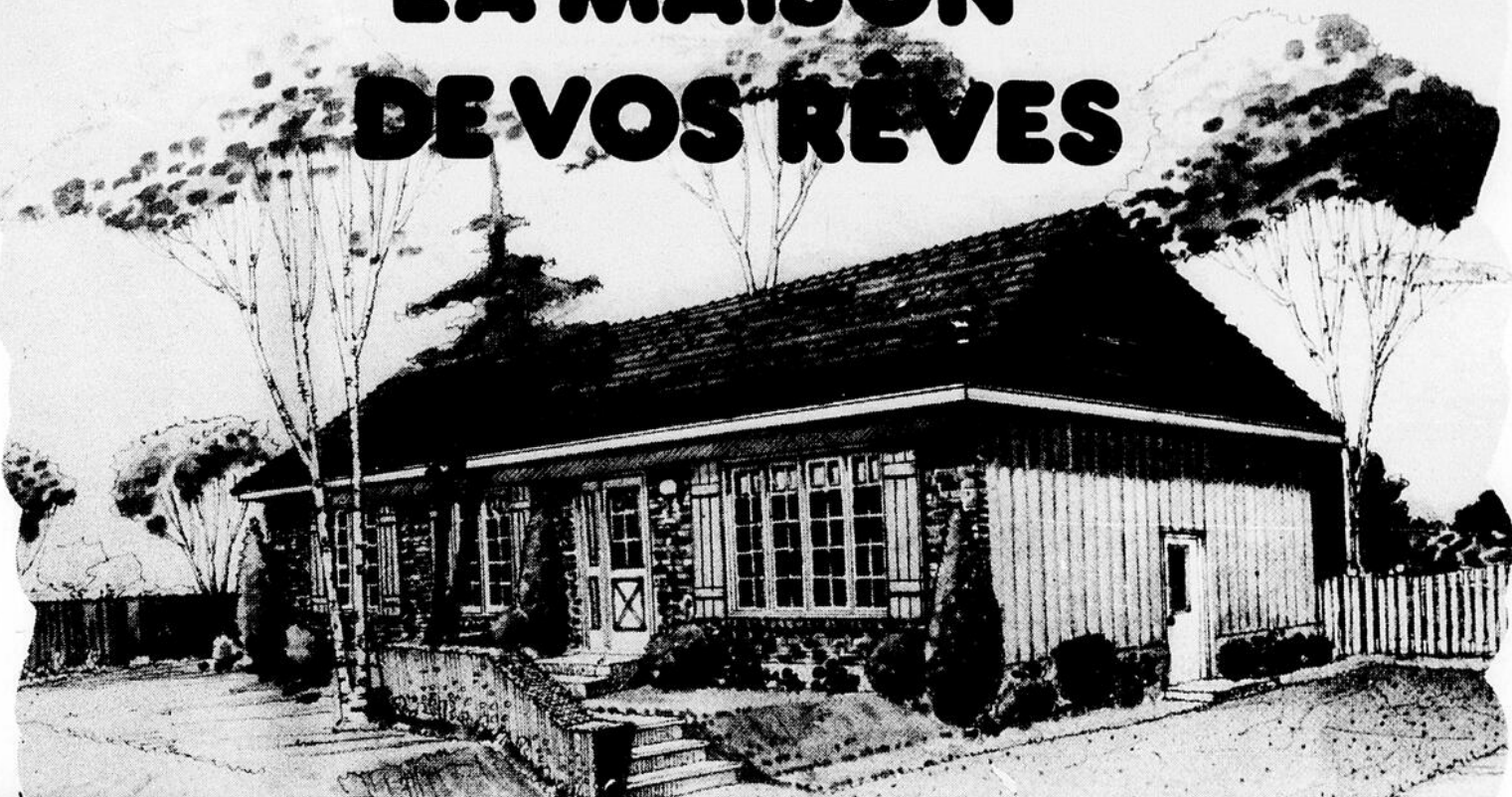
13. Le tirage final se fera le samedi 17 juin 1978;

14. Une période de 60 jours sera allouée au gagnant pour enlever la maison sur le terrain du centre Régional Manicouagan;

15. Le gagnant de la voiture devra payer lui-même la taxe de vente. La Corporation des Marchands du Centre Régional Manicouagan se réserve le droit de modifier ces règlements.

GAGNEZ LA MAISON DE VOS RÊVES

centre régional manicouagan



En collaboration avec



**IMMEUBLES
HAMEL SAVARD**
COURTIER



maisons
Latendresse

HEURES DE VISITE:

TOUS LES JOURS 13:30 à 16:00

JEUDI VENDREDI 19:00 à 21:00

Un représentant des Immeubles

Hamel Savard Inc., sera sur

place pour vous faire visiter.



VENDE PAR Mercury Zephyr 1978



**GARAGE
ALBAN LEVESQUE**

DEPOSITAIRE
Lincoln - Mercury et des camions Ford

**2ième
PRIX**

**3ième
PRIX**

OFFERT PAR:



1 voyage à Freeport aux
Bahamas pour 2 personnes,
7 jours et 7 nuits.



**LES BULLETINS DE PARTICIPATION À CE CONCOURS
SONT DISPONIBLES APRÈS TOUT ACHAT DANS
CHAQUE MAGASIN**

**MEUBLÉE
PAR VOTRE GRAND
MAGASIN**



**ÉCLAIRÉE
PAR
boiteau
luminaire**

Conseiller en éclairage

**DÉCORÉE
PAR**

Boutique

Le Coussinet

Spécialiste en décoration intérieure

**LES TRAVAUX DE
PEINTURE SONT UNE
GRACIEUSITÉ DE
DARIUS GENDRON,**

peintre

Jouez à La Soupe^R-Loto Campbell

\$18,000 d'épicerie en prix!



Pour participer, il vous suffit d'envoyer le bon de participation ci-dessous avec trois étiquettes de soupe Campbell* à:
CHLC 580,399 rue De Puyalon, C.P. 1300, Hauterive, Québec G5C 1M4

Prix du jour — \$50

300 bons d'épicerie de \$50 offerts à raison de un par jour sur les ondes de chacune des 10 stations radio-phoniques participantes à travers le Québec.

Soupe^R-Prix — \$100

La chance de doubler le prix du jour de \$50, si la lettre "R" apparaît sur le nom identifiant la saveur de l'une des trois étiquettes de soupe Campbell.

Grand Prix — \$3,000

Ce prix sera tiré au sort parmi tous les bons de participation reçus avant minuit, le 31 mars 1978. Pour obtenir plus de détails au sujet de la Soupe^R-Loto Campbell, consultez les règles du concours ci-dessous et

ÉCOUTEZ



"LA VOIX DE LA CÔTE NORD"

Ont gagné la semaine dernière:

Mme Martine Hovington
Pointe-aux-Outardes
Steinberg
Centre d'Achat Laflèche

Mme E. Michaud
354 Church
Verdun
Métro
Rue de l'Eglise
Verdun

Mme Léonard Côté
9 Jean Raymond
Baie Comeau
Steinberg
Place Lasalle

Mme Gisèle Martel
Ragueneau
Dominion
600 Bld Laflèche
Hauterive

Mme Madeleine Gauvin
165 Montseigneur Carbonneau
Rimouski
Cooprix
333 Bld René Lepage
Rimouski

Bon d'achats: \$100

Bon d'achats: \$50

Bon d'achat: \$100

Bon d'achat: \$100

Bon d'achat: \$100

Les gagnants recevront leurs prix d'ici trois semaines.

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

1. Pour participer, inscrivez, en lettres moulées, vos nom, adresse et numéro de téléphone ainsi que le nom et l'adresse de l'épicerie où vous achetez habituellement vos boîtes de soupe Campbell, sur un bon de participation officiel ou sur une feuille de papier ordinaire, et faites parvenir, accompagné de trois (3) étiquettes de soupe Campbell ou de fac-similes faits à la main et non reproduits mécaniquement, à l'une des stations radio-phoniques suivantes: CHLC - Montréal • CIRP - Québec • CIRC - Ottawa/Hull • CIRS - Sherbrooke • CIRI - Trois Rivières • CHLC - Hauterive/Baie Comeau • CHRM - Matane • CIPP - Rivière du Loup • CHNC - New Carlisle/Gaspé • CRSS - Chicoutimi/Jonquière.

2. Participez aussi souvent que vous le désirez. Chaque bon de participation doit être posé dans une enveloppe séparée suffisamment affranchie. Aucun groupe ou organisation ne pourra participer.

3. En tout, trois cent (301) prix seront décernés. Un (1) Grand Prix de trois mille dollars (\$3,000) sera décerné au propriétaire du bon gagnant tiré au sort parmi tous les bons reçus avant minuit, le 31 mars 1978. Trois cents (300) bons de cinquante dollars (\$50) d'épicerie seront décernés de la façon suivante:

Chaque jour, excluant les samedis et dimanches, durant la période commençant le 20 février et se terminant le 31 mars 1978, chacune des dix (10) stations radio-phoniques mentionnées tirera au sort un bon de participation parmi tous les bons reçus à la station avant minuit, la veille du tirage. Si le participant sélectionné a inclus au moins une (1) étiquette ou la lettre "R" apparaît au moins une fois sur le nom identifiant la saveur de la soupe, le prix quotidien décerné sera doublé, soit cent dollars (\$100) au lieu de cinquante (\$50) en bon d'épicerie. (Ex: "Soupe aux tomates", n'est pas valable. "Crème d'asperges" Test.) Pour être admissible aux tirages quotidiens, les bons de participation doivent être reçus aux stations individuelles, au plus tard à minuit, le jour précédant chaque tirage. Aucun des bons de participation non sélectionnés lors d'un tirage quotidien ne sera admissible aux tirages quotidiens subséquents. Cependant, ils seront admissibles au tirage du Grand Prix de trois mille dollars (\$3,000).

Les prix quotidiens seront remis aux gagnants sous forme de mandat pouvant être créditée à l'épicerie inscrite sur le bon de participation gagnant.

Le Grand Prix sera remis au gagnant sous forme de chèque de \$3,000.

La Soupe^R-Loto Campbell s'adresse à toutes les personnes résidant au Canada, âgées de 18 ans et plus, à l'exception des employés de Les Soupes Campbell Limitée, de ses agents, de ses agences de publicité, des media impliqués, ainsi que des membres de leur famille. Ce concours est assujéti à toutes les lois fédérales, provinciales et locales.

4. Pour gagner, tous les participants, y compris le participant sélectionné pour le Grand Prix, devront répondre correctement, dans un temps déterminé, à une question d'ordre arithmétique mettant leurs connaissances à l'épreuve. Les stations radio-phoniques effectuant les tirages feront tout en leur pouvoir pour rejoindre le participant sélectionné, par téléphone ou autrement, dans le but de lui poser la dite question.

Si, toutefois, il s'avérait impossible de rejoindre le participant sélectionné une semaine après le tirage, un nouveau bon de participation serait tiré parmi tous les bons reçus avant minuit, le 31 mars 1978, en même temps que le tirage du Grand Prix.

5. Tous les prix doivent être acceptés tels que décernés.

6. Tous les bons de participation deviennent la propriété de Les Soupes Campbell Ltée, et aucun ne sera retourné. Chaque participant au concours accepte, s'il est gagnant, que ses nom, adresse et ou photographie soient publiés dans toute publicité à venir.

7. Pour obtenir la liste complète des gagnants, envoyez une enveloppe affranchie portant vos nom et adresse, avant le 1er septembre 1978 à:

Liste des gagnants Campbell
suite 1060, Place du Canada
Montréal, Québec.

Bon de participation

*La Soupe^R-Loto
Campbell*

Nom _____ No de téléphone _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. _____ Code postal _____

Nom et adresse de l'épicerie _____

paraître le déficit actuel résultant de l'écart entre les subventions versées aux importateurs et les taxes prélevées sur les exportations. C'est ainsi que le 23 juin 1977, le Gouvernement fédéral annonçait que le prix du pétrole brut augmentait de \$1.00 le baril tous les six mois, à partir du 1er juillet suivant, et ce jusqu'au 1er janvier 1979. Fixer à 1980 la date de la fin du système du prix administré canadien apparaît comme l'hypothèse la plus vraisemblable.

Pour ce qui est du transport, les approvisionnements en pétrole brut du Québec sont acheminés par voie maritime et par oléoduc. Le pétrole brut importé du marché mondial transite soit par le port de Portland (dans le Maine), et l'oléoduc Portland-Montréal, soit par le St-Laurent. Le brut en provenance de l'Ouest canadien emprunte l'oléoduc Sarnia-Montréal.

Depuis novembre 1976, l'importance relative de ces différentes infrastructures de transport est la suivante: 250,000 barils par jour de pétrole brut sont livrés par l'oléoduc Sarnia-Montréal; un volume de pétrole d'environ 240,000 barils par jour transite par Portland et l'oléoduc Portland-Montréal; enfin, environ 100,000 barils par jour sont acheminés par des pétroliers via le St-Laurent pour approvisionner la raffinerie Aigle d'Or, à St-Romuald, au sud de la ville de Québec.

Par ailleurs, on doit noter que le Québec n'intervient pas dans le secteur du transport du pétrole: les compagnies de transport par oléoduc sont soumises à la juridiction du Gouvernement fédéral, et du côté du transport maritime, il n'existe aucune réglementation concernant l'affrètement des navires acheminant le pétrole brut destiné au Québec.

Enfin, pour clore ce chapitre sur le pétrole, il nous reste à traiter du raffinage et de la distribution. Il existe actuellement sept raffineries au Québec - six dans la région de Montréal et une à St-Romuald. Ces raffineries diffèrent sensiblement les unes des autres, aussi bien en ce qui concerne la capacité de production que pour ce qui est de l'éventail des produits mis sur le marché. A partir d'un pétrole brut donné, il est en effet possible d'obtenir toute une gamme de produits, et l'opération de raffinage consiste justement à transformer le brut en un ensemble de produits correspondant aux besoins des consommateurs.

Ces disparités se répercutent sur les prix des produits pétroliers, et expliquent en partie les différences de prix existant au niveau du consommateur entre les régions du Québec.

Les différences de prix des produits pétroliers que l'on constate d'une région à une autre ne sont cependant pas uniquement dues à ce phénomène; dans certaines régions du Québec, l'absence d'une concurrence efficace entre les détaillants est également un facteur de hausse des prix. Cela est le cas en Abitibi, mais surtout en Gaspésie, où ce facteur est même la cause principale des disparités constatées par rapport au reste du Québec.

L'ASSURANCE AUTO DU QUÉBEC "PLUS QUE DES DROITS, DES AVANTAGES"

Vous tous, conducteurs et propriétaires de véhicule automobile, contribuez actuellement à l'assurance auto du Québec. Grâce à ce nouveau régime, tous les Québécois auront droit à une indemnisation meilleure et plus rapide des dommages corporels subis lors d'un accident d'automobile. Ce régime est administré par la Régie de l'assurance automobile du Québec.

Un nouveau régime aux avantages multiples

- 1:** Tous les Québécois, piétons, conducteurs et passagers, auront droit aux indemnités s'ils subissent des dommages corporels causés par un accident d'automobile.
- 2:** Responsables ou non de l'accident, vous avez droit aux indemnités prévues pour les dommages corporels.
- 3:** À l'extérieur du Québec, vous avez droit aux mêmes indemnités prévues pour vos dommages corporels.
- 4:** Tout propriétaire de véhicule automobile détiendra une assurance responsabilité pour **dommages matériels** à autrui.

Cette assurance responsabilité, d'un montant minimum de \$50 000, annule les risques et conséquences fâcheuses de se voir ainsi impliqué dans un accident causé par un véhicule non assuré. De plus, cette assurance responsabilité couvre automatiquement les dommages corporels et matériels à l'extérieur du Québec. Cette assurance continue de relever de votre assureur ou de votre courtier.

Une meilleure indemnisation

- 1:** Si, à la suite d'un accident d'automobile, vous devenez incapable de travailler, vous pouvez recevoir 90% de votre revenu net (calculé à partir de votre revenu brut, mais qui, pour fins de calcul, ne doit pas excéder \$18 000 par année).
C'est ce que l'on appelle l'indemnité de remplacement de revenu. Elle est versée toutes les deux semaines, pendant toute la durée de l'incapacité, à l'exception des sept (7) premiers jours. Ces rentes ne sont pas imposables et, de plus, elles sont revalorisées annuellement.
L'indemnité de remplacement de revenu ne peut être inférieure à une rente de \$80 par semaine.
- 2:** Le conjoint ou les personnes à charge d'une victime décédée recevront une partie du revenu net que gagnait celle-ci.
L'indemnité de décès se calcule de la même façon que l'indemnité de remplacement du revenu, mais elle varie selon le nombre de personnes à charge.
- 3:** Une indemnité forfaitaire pouvant atteindre \$20 000 (maximum) peut être accordée à la victime pour blessures, préjudice esthétique, mutilation, douleurs ou pertes de jouissance de la vie.
- 4:** Vous avez droit au remboursement des frais raisonnables occasionnés par l'accident: frais médicaux, paramédicaux, transport par ambulance, achat de prothèses, remplacement de vêtements, etc.
- 5:** Les frais funéraires d'une victime sont remboursables jusqu'à un maximum de \$1 000.

Ne laissez pas vos questions sans réponses

- 1:** Si un réclamant se croit lésé par une décision rendue par la Régie, il peut demander une révision. S'il n'obtient pas satisfaction, il peut faire appel à la Commission des Affaires sociales.
- 2:** Si vous avez à présenter une réclamation pour des dommages corporels, vous pouvez, au besoin, bénéficier gratuitement d'une assistance technique pour vous aider à compléter votre demande d'indemnité. Communiquez sans frais, aux numéros suivants: 1-800-361-7620 (pour toute la province)
873-7620 (pour Montréal)
643-7620 (pour Québec)
Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8h00 à 22h00 le samedi de 9h00 à 12h00.
Et vous pouvez également consulter le Guide général de l'assurance auto du Québec qui vous est envoyé par le courrier.

LA PERSONNE, AVANT TOUTE CHOSE.

 Régie de l'assurance automobile du Québec

DE LA MAISON A L'ECOLE

avec Marie Andrée Lanteigne



Un policier de la Sûreté du Québec en visite à l'école Richard de Chute-aux-Outardes

Dans le cadre de la formation personnelle et sociale que les élèves doivent recevoir à l'école, la formation civique est peut-être l'un des sujets qui attire le plus l'attention des jeunes parce que dans la plus part des écoles, l'on fait appel à une personne ressource en uniforme... pour venir transmettre le plus d'information possible sur les règles de Sécurité et de Prudence que tous doivent connaître.

La semaine dernière j'ai eu l'occasion de rencontrer **M. Germain Gagnon, agent de la sûreté du Québec** poste de Baie Comeau, qui se trouvait à terminer sa tournée d'informations dans toutes les classes de l'école Richard à Chûtes-aux-Outardes. C'est pourquoi je traite de ce sujet avec vous.

Pour votre information, je vous dirai que la Sûreté du Québec depuis quelques années se fait un

plaisir de répondre à toutes les demandes qui lui viennent des écoles dans le but d'aller rencontrer les jeunes dans leur milieu et leur fournir à la base toutes les informations susceptibles de leur aider à respecter les lois qui doivent être appliquées au jour le jour. Le respect de l'autorité, le bien d'autrui et les biens publics méritent quelques minutes de réflexions chaque année même si le civisme n'est pas la vertu la plus populaire en général... Ce n'est pas tout de savoir **quoi faire ou ne pas faire**, il est également important d'être invité à mettre en pratique une foule de petites choses, même si les grandes personnes ne donnent pas toujours l'exemple.

L'ami policier rencontre donc les jeunes dans le but de former des citoyens responsables de leurs actes et ce dans un esprit de franche camaraderie. L'a-

nimation à l'intérieur de chaque groupe diffère d'un degré à l'autre suivant que le policier s'adresse à des petits de maternelle ou des grands de 6e année. Avec les uns M. Gagnon procède par des questions et réponses, avec d'autres son information peut prendre la forme de devinettes ou encore les élèves doivent se prononcer **pour** ou **contre** ce qu'ils ont de représenté devant eux sur l'image d'un montage audiovisuel.

Les principaux sujets traités au primaire sont les règlements de la circulation à pied, en auto ou en bicyclette, les règlements qui concernent le transport par autobus et enfin les lois qui régissent le port de l'arme à feu, la circulation en forêt ou ailleurs avec des moto-neige et cyclo-moteur. Des conseils de prudence sont également transmis au sujet des "bonbons" qui peuvent être offerts aux jeunes par des

personnes inconnues.

A la fin de chaque rencontre, l'ami policier remet au plus jeunes un cahier de dessin qui représente des écoliers en autobus scolaire, et aux autres il remet également un feuillet vert qui renferme les conseils de prudence à bicyclette. En guise de cadeau, un feuillet bleu est également remis à chacun afin qu'ils puissent poursuivre leur réflexion à la maison avec leurs parents. Ce peut-être en faisant un jeu de devinette, labyrinthe ou encore en déchiffrant un message secret qui dit: "Les policier vous protège, n'hésitez pas à lui demander conseil" Pour prouver l'importance de la présence du policier dans l'école voici le témoignage d'un écolier ainsi invité à écrire et à faire un dessin pour leur ami policier. Ces derniers seront sélectionnés et exposés durant la semaine de la police.

Témoignage d'un élève de Sacré Coeur

Monsieur Germain Gagnon, j'ai aimé votre visite à l'école, et vous nous avez donné de bons renseignements sur la

bicyclette. Revenez nous voir bientôt.
Votre ami,
Roby Dufour.

PROJET D'EQUIPEMENT POUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS POUR 77-78

A différentes occasions lors de visite dans d'autres écoles de la C.S.M. j'ai fait mention de projets pour l'enseignement du français à l'élémentaire. Cette semaine sans entrer dans les détails, puisque tous les **projets se ressemblent dans l'ensemble... je ne puis passer sous silence le projet préparé en collaboration par tous les professeurs de l'école Richard à Chûtes-aux-Outardes, qui vient justement d'être accepté par le Ministère pour septembre 78.**

Depuis 76, des professeurs de l'école se sont rendu compte que leur pédagogie du français était sujette à une amélioration. Aussi ont-ils profité de ce projet pour repenser leurs méthodes d'enseignement. Entre autre deux professeurs de 4e année suivent des cours de Permafra et tentent de mettre leurs expériences à profit dans leur classe. Pour ce faire elles peuvent avoir recours à l'aide du conseiller pédagogique en français de la C.S.M. pour se documenter et vivre des classes de pédagogie ouverte avec leur élèves. Plusieurs au-

tres professeurs ont déjà suivi des sessions de sensibilisation à la pédagogie ouverte GREI.

L'intervention du professeur de récupération individuelle pour dépiler et aider les élèves en troubles d'apprentissage est d'un grand secours à l'intérieur de cette école. Ils se vient donc diverses expériences heureuses à l'intérieur de cette école comme par exemple la rotation de professeurs, échanges entre groupes d'élèves, rencontres inter-école, travaux de recherches à la bibliothèque utilisation de jeux éducatifs et d'appareils audiovisuels, sans oublier des activités de pédagogie ouvertes ex: classe de neige.

La vie pédagogique de cette école se verra donc enrichit de multiples façons suite à la réalisation de son projet d'équipement en français puisqu'il viendra faciliter l'utilisation des techniques audio-visuelles en ajoutant du matériel et par la suite inciter les professeurs à communiquer, échanger entre eux et avec leurs élèves sur les expériences vécues.

Visite du commissaire Provincial F.S.Q.

Le Commissaire Provincial M. Raoul Lincourt sera dans le district Manicouagan à Baie-Comeau, au local Scout de l'Ecole Père Gagné.

Date: Les 20 & 21 mars 1978

Programme:

20 mars: 17 hres à 19.30 hres: toujours au local Scout, rencontre avec M. Lincourt, de tous les membres des Fédérations Scouts et Guides. Ce qui comprend: parents, animateurs, conseil d'Administration de groupe, chefs de groupe, commissariat du diocèse et du district.

Cette rencontre est libre. Tous seront les bienvenus. Il y aura café et sandwich. 20.00 hres: Causerie par M. Lincourt sur les services que nous offre la Fédération, suivie d'une période de questions.

21 mars: 17.00 hres: rencontre de M. Lincourt et du Conseil d'Administration du district.

20.00 hres: Rencontre de M. Lincourt et du Commissariat Scout.

M. Lincourt pourra être rejoint, en dehors de ces heures, au numéro de téléphone 296-4288. **Scoutement vôtre, Normand Martin, c.c.**

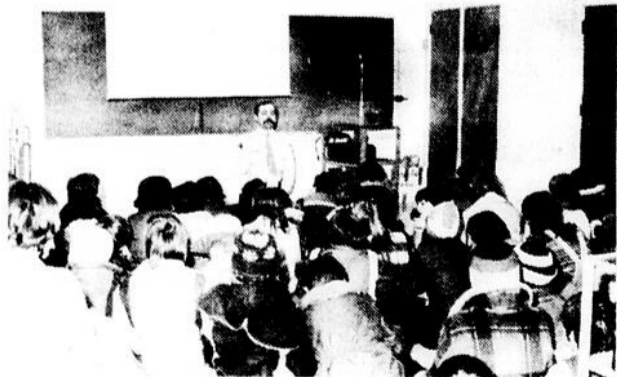


Voici des élèves de 4e année Roy qui travaillent en atelier à l'intérieur d'une classe ouverte. Même avec une suppléante il est possible de continuer son cheminement personnel quand on sait ou l'on va et ce que l'on a à faire ou à apprendre cette semaine...



Un professeur en récupération individuelle Anita Cloutier travaille avec un total de 23 élèves par semaine afin de leur permettre de surmonter certaines difficultés d'apprentissage. De plus ce même professeur visite toutes les classes de 3e-4e-5e année pour faire faire des exercices de psycho-motricité à tous les élèves. Nous l'apercevons ici en compagnie de deux élèves heureux de pratiquer la coordination Oeil-Main-Pieds au son de la musique.

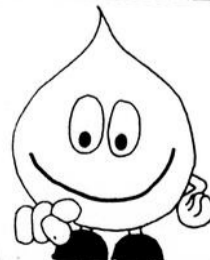
B10-21 mars 1978-PLEIN JOUR SUR SAGUENAY-MANIC



Les élèves de 6e année Maloin et Desbiens, écoutent attentivement leur ami policier l'agent Germain Gagnon de la Sûreté du Québec, poste Baie Comeau, qui les informe sur les règles de sécurité en général et les invite à demander conseil aussi souvent qu'ils en auraient besoin.



A l'intérieur d'une classe ouverte il y a toujours un coin de lecture où l'élève, peut se retirer seul ou avec d'autres membres de son équipe pour se détendre au moyen d'une lecture facile et rapide. Nous apercevons ici Claudie, Maryse, Gaétan et Daniel heureux de se retrouver dans le coin pour la circonstance. Bonne lecture.



ASSOCIATION QUEBÉCOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

Responsable de la pollution.
Qui? Moi?



DERRIERE LA

RONDELLE

CLEMENT
MARIER

HOCKEY JUNIOR DEMI FINALE B

Les Chevaliers prennent les devants

Dans un match du tonnerre qui a nécessité une 2^{ème} période supplémentaire, les hommes de Gérald Langellier ont remporté la première confrontation de cette demi finale au compte de 7 à 6. Les spectateurs présents ont été tenus sur le qui vive du début à la fin de cette rencontre.

C'est un but de l'un des meilleurs défenseurs du circuit, Yves "Gateau" Tremblay, qui est venu sceller l'issue du match à 35 secondes de la deuxième période supplémentaire. Je ne sais pas comment seront les autres matches mais il faut prévoir que l'amateur de hockey sera servi à souhait.

Encore une fois, c'est grâce à la tenue de trois vétérans aguerris, André Bélanger [2 buts], Yves

Tremblay [2 buts] et Denis Deschênes que les Chevaliers ont pu décrocher ce précieux gain. Utilisés à toutes les sauces, Bélanger et Tremblay ont bien répondu à l'appel de leur instructeur.

Les "71" menaient 4 à 1 après la première période et 5 à 3 au début du troisième engagement; mais la défensive n'a pu tenir le coup. Malgré l'absence de 5 joueurs réguliers [Michel et Jean Barrette, Steve Chouinard, Bruno Philibert et Carol Blais, la troupe de Gilles Arsenault n'a pas abandonné la lutte un seul instant. Le jeune Claude Thibault devant sa cage a frustré les Chevaliers à maintes reprises pour se mériter le 2^{ème} étoile du match. Denis Lavoie a également disputé un gros match pour les "71".

Un vrai match de série éliminatoires. C'est de bon augure pour la 2^{ème} rencontre qui sera présentée ce soir [20h30] au Centre Récréatif de Baie-Comeau. La grosse machine des Chevaliers a retrouvé sa vitesse de croisière et elle sera difficile à stopper.

C'est dommage que l'esprit d'équipe affiché par les joueurs sur la glace n'ait pas un effet d'entraînement sur leurs aînés qui ont la responsabilité du hockey junior dans la région Côte Nord. Quand on oublie de "penser ligue" il ne faut pas se surprendre que son circuit perde des plumes. Une ligue de hockey sérieuse dans mon esprit, ce sont les équipes membres qui en font la force et la crédibilité. Les véritables "hommes de hockey" sont-ils en train de disparaître?

DEMI FINALE "A"

Les chances sont égales

Avant le match de dimanche, les Mineurs avaient causé une certaine surprise en battant les Caribous 9 à 5 vendredi soir dernier au Palais des Sports de Sept-Iles devant 1381 spectateurs.

Le mardi précédent, les

Caribous avaient pris les devants dans cette série en l'emportant 9 à 3 dans une partie où la rudesse était de mise, alors que pas moins de 130 minutes de punitions ont été décernées par l'officiel Laurent Bouchard.

Vendredi, les Mineurs

ont renversé la vapeur, menés à l'attaque par Bertrand Cormier et Marcel Carbonneau [2 buts chacun]. Les hommes de Jacques Mercier ont mitraillé le cerbère des Caribous à 42 reprises. La réplique des Caribous: 29 tirs.

Nordics du pilote Gilles Cimon. Un match serré car le pointage était égal à 3.43 au troisième tiers, alors que Jocelyn St-Amant comptait le deuxième but des Citadelles.

Le match opposant le National de Sept-Iles au Fleur de Lys de Baie-Comeau dans la catégorie Midget "A" nous réservait des émotions fortes. Les sept-iliens ont lutté avec acharnement avant de s'incliner 5 à 3 devant les troupiers de Donat Méthot. En première période, Réjean Vignola marquait pour le Fleur de Lys sur un jeu savamment préparé par Réjean Lévesque à 14:04. Au deuxième tiers, alors que Jean Lirette [Fleur de Lys] purgeait une punition mineure, Wayne Rowsell égalait le compte pour le National.

Au troisième vingt, les deux équipes ont ouvert la machine en secouant les

cordages à 6 reprises. A 2.18, Gérard Langlois donnait l'avance au National, mais le capitaine du Fleur de Lys Réjean Lévesque, répliquait avec 2 buts dont un en avantage numérique.

Denis Gagnon portait le compte 4-2 à 9.07 sur des passes de Réjean Vignola et Réjean Lévesque. Le National de Sept-Iles n'abandonnait pas la lutte pour autant et Yves Desharnais ravivait les espoirs chez les siens en déjouant Guy Pouliot à 12.49 pour rétrécir la marge à un but. Mais à 14.56, Réjean Lévesque venait clouer le cercueil des sept-iliens en inscrivant son 3^e but de la rencontre dans un filet désert. Un match signé Réjean Lévesque sur toute la ligne [3 buts, 2 passes], son coéquipier Réjean Vignola a également connu une bonne soirée avec 1 but, 3 passes; même s'il était handicapé par une blessure à un genou.

HOCKEY MINEUR Finales Régionales: Beaucoup d'action

Du bon hockey joué avec détermination devant un public qui aurait pu être plus nombreux selon le publiciste Michel Germain des finales régionales de hockey mineur. Telle est la conclusion qu'on pouvait tirer tard en soirée vendredi dernier.

Les tourniquets du Centre Récréatif de Baie-Comeau ont du tourner plus rondement le samedi et le dimanche car les meilleurs matches étaient à venir. On en reparlera la semaine prochaine. Deux matches ont retenu notre attention. Dans la catégorie Bantam "A", les Citadelles de Baie-Comeau dirigées par Jacques Rocque ont triomphé des Nordics de Hauterive au compte de 3 à 1. La production offensive des Citadelles est allée à Eric Lavoie [1 but, 2 passes] et Jocelyn St-Amant [2 buts, une passe]. Carl Thibault marquait l'unique but des

LES POTINS DU MARDI

Le vice-président du circuit junior "B" Côte-Nord, est déçu du fait qu'on soit obligé de faire appel à un comité provincial de la FQHG pour régler des problèmes. C'est là le "hic" d'après moi, les gouverneurs du circuit délèguent des pouvoirs à l'exécutif de la ligue, mais de là respecter entièrement leurs décisions, c'est autre chose. C'est probablement pour cette raison que le Comité de discipline du circuit a remis en bloc sa démission. Ça ne doit pas être facile de travailler dans

des conditions pareilles. Cela explique aussi la désaffection presque complète de l'exécutif du circuit à chaque année.

Vraiment bien fait le programme offert aux amateurs lors des finales régionales du hockey mineur en fin de semaine dernière. Pour la modique somme de 50 sous, on y trouvait une foule de renseignements concernant le tournoi. [cédule, liste des joueurs, etc.]

Les "71" viennent de

subir un autre coup dur. Après avoir perdu les services de Carol Blais pour le reste de la saison, c'est maintenant le vétéran Michel Barrette qui devra s'abstenir pour une longue période après avoir été blessé sérieusement à un oeil du dernier match du calendrier régulier disputé à Sept-Iles.

Le Fleur de Lys de Baie-Comeau aligne une solide défenseur en Jean Lirette. Quant il pince un adversaire, il le pince d'aplomb.

LIGUE JUNIOR "B" COTE-NORD

CALENDRIER DES SERIES

Demi-finale "A" [4 de 7]

Mardi 14
Caribous (9) Mineurs (3)

Vendredi 17
Mineurs (9) Caribous (5)
(Série égale 1-1)

Dimanche 19
Caribous (1) Mineurs (1)

Mardi 21
Mineurs vs Caribous (20.30)

Vendredi 24
Caribous vs Mineurs (21.00)

Dimanche 26 [si nécessaire]
Mineurs vs Caribous (19.30)

Mardi 28 [si nécessaire]
Caribous vs Mineurs (20.30)

Demi-finale "B" [4 de 7]

Mardi 14
"71" (6) Chevaliers (7)
(Chevaliers mènent 1-0)

Mardi 21
Chevaliers vs "71" (20.30)

Judi 23
"71" vs Chevaliers (20.30)

Vendredi 24
Chevaliers vs "71" (21.00)

Dimanche 26 [si nécessaire]
"71" vs Chevaliers (19.30)

Mardi 28 [si nécessaire]
Chevaliers vs "71" (20.30)

Vendredi 31 [si nécessaire]
"71" vs Chevaliers (21.00)



Maurice Dumais
votre agent O'Keefe
770, rue de Bretagne
Hauterive G5C 1X5
589-3154

Sport O'Keefe contribue au progrès du sport, tant aux niveaux amateur que professionnel, en incitant le public à l'encourager et à y participer. Si vous désirez inscrire un événement à ce calendrier ou vous prévaloir des avantages d'une caravane O'Keefe pour services communautaires, faites-en la demande à M. Maurice Dumais, votre agent O'Keefe.

CHAMPIONNAT REGIONAL COTE NORD DE MONTONEIGE DIMANCHE LE 12 MARS A 13h30 A L'AUTODROME MANICOUAGAN.

CALENDRIER O'KEEFE D'EVENEMENTS SPECIAUX

Le Championnat Provincial de hockey Junior B aura lieu à Rimouski du 20 au 23 avril 1978.

Sept [7] parties de hockey se dérouleront lors de ce championnat.

A cet effet, des passeports pour toute la durée de ce championnat sont présentement en vente aux prix suivants: Adulte

Etudiant \$12.00
Etudiant 12 ans et moins \$8.00
\$5.00

Vous pouvez vous en procurer en vous adressant à:

Championnat Provincial Junior "B"
Colisée de Rimouski
C.P. 710
Rimouski

N.B. Seuls les mandats poste et les chèques visés seront acceptés à l'ordre de: Championnat Provincial de Hockey Junior "B" 1978

Offrez-vous une O'Keefe. Celle qui se prend en douceur. Ce championnat est présenté avec la collaboration de la Brasserie O'Keefe Limitée.





MEDIC-O-PRIX

Votre voisin au grand coeur...

PROTEIN 21

shampooing
14 oz

Prix régulier
2.88

1.36

JOHNSON & JOHNSON

shampooing
pour bébés
450 ml

Prix régulier
3.72

2.29

SOFTIQUE

huile de bain
en cristaux
16 oz

Prix régulier
2.47

1.29

ASPIRIN

pour enfants
24 comprimés

Prix régulier
3/1.71

3/0.99

NIVEA

Crème
120 ml

Prix régulier
2.29

1.46

MISS CLAIROL

shampooing
colorant

Prix régulier
3.89

2.29

JOHNSON & JOHNSON

tiges
ouatées
400

Prix régulier
3.18

1.54

CEPACOL

rince-bouche
et gargarisme
750 ml

Prix régulier
3.10

1.49

2nd DEBUT

CEF 1200
liquide
120 ml

Prix régulier
7.00

3.99

MISS CLAIROL

colorant capillaire
formule crème
2 oz

Prix régulier
2.81

1.59

HEAD & SHOULDERS

shampooing
en lotion
175 ml

Prix régulier
2.06

1.39

DELSEY

papier de toilette
4 rouleaux

0.99

STAYFREE

mini-serviettes
10

0.60

ULTRA BRITE

pâte à
dents
100 ml +
25 ml gratis

Prix régulier
1.70

1.19

TAMPAX

tampons
40

1.79

ROYALE

papier mouchoirs
grosse boîte

2/1.09

MONTCLAIR

eau minérale
naturelle
gazéifiée
30 oz

0.41

ARTECOL

stimule la sécrétion
biliaire du foie et
facilite la digestion
50 capsules

Prix régulier
3.95

2.29

ASPIRIN

pour adultes
100 comprimés

Prix régulier
1.63

0.99

OIL OF OLAY

lotion de
beauté
100 ml

Prix régulier
6.00

3.45

JEAN R. ETHIER
6, Place Lasalle
Baie-Comeau, Qué.
Tél.: 296-6622

GILLES LABBE ET PIERRE BRETON
71, rue Principale nord
Sacré-Coeur, Comté Dubuc
Tél.: 236-9222

SPECIAUX EN VIGUEUR DU 22 MARS AU 1er AVRIL 1978